



INSTITUT DE FORMATION
AUX METIERS DE LA SANTE
26 Chemin des Amoureux
23000 GUERET

EPREUVES DE SELECTION POUR L'ADMISSION
DANS L'I.F.S.I. DE GUERET

CANDIDAT TITULAIRE D'UN DIPLOME D'INFIRMIER OBTENU EN DEHORS
D'UN ETAT MEMBRE DE L'UNION EUROPEENNE

Aucun candidat admissible

FAIT A GUERET, LE 06 AVRIL 2018

LE PRESIDENT DU JURY,

LES MEMBRES DU JURY,



C. Lescaud

Daunay DAUNAY B
A. VEQUAUD

A. Moreau Pallesques

F. Fleuriot